

**Agro
Campus
Dijon**

CFPPA Dijon
Quetigny



ALLÉGATIONS NUTRITIONNELLES : VALORISER SOUS LABEL QUALITÉ



DURÉE DE LA FORMATION

7 heures - une journée de formation
ou fractionnées (selon les besoins de
l'entreprise).



VOLUMES D'ACTIVITÉS

L'ensemble des formations concerne en
moyenne 160 stagiaires en formations
longues et plus de 500 personnes dans le
cadre des formations courtes.



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de
ses apprenants, avec des entretiens et des
bilans réguliers.

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Cette formation s'adresse aux producteurs fermiers,
responsables qualité/commerce en circuits courts et
créateurs de produits innovants.

OBJECTIFS

- Distinguer les arguments nutritionnels des arguments santé.
- Maîtriser les lois et règles européennes.
- Vérifier la légalité d'un produit existant.
- Rédiger des messages adaptés et pertinents pour votre produit.
- Évaluer l'intérêt commercial de lancer ces messages.
- Sécuriser votre communication pour éviter les pièges et sanctions.

CONTENUS

Module 1 - Règles et cadre de l'étiquetage (2h15)

- Mentions obligatoires et conditionnelles sur l'étiquette.
- Distinction entre allégations nutritionnelles/santé
- Conditions d'usage et lien avec les labels (AB, AOP)

Module 2 - Application aux produits fermiers (1h15)

- Adaptation des règles aux petites structures.
- Gestion de la variabilité des produits.
- Obligations et coûts des analyses nutritionnelles.

Module 3 - Formulation d'allégations conformes (1h30)

- Identification des atouts nutritionnels du produit.
- Choix et rédaction d'une allégation autorisée.
- Utilisation de l'outil d'aide à la décision.

Module 4 - Valorisation et stratégie commerciale (1h00)

- Intégration de l'allégation dans le marketing.
- Alignement avec les attentes de naturalité et santé.
- Vigilance face aux risques de dérives de communication.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel via une pédagogie active, axée sur des ateliers produits, des cas pratiques fermiers, des travaux en sous-groupes, un quiz et la création d'une étiquette virtuelle.

À l'issue de cette formation, les participants pourront s'appuyer sur des fiches synthétiques et des extraits de règlements, exploiter des grilles de vérification réglementaire, utiliser un organigramme d'aide à la décision et appliquer les méthodes d'analyse de supports de vente.

Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite, d'autre part, un référent handicap peut être sollicité.

VALIDATION

- Évaluation formative finale pourtant sur : étude de cas individuel rapide
- Durant toute la durée de la formation : auto-évaluation des productions, grille de vérification réglementaire et feedback collectif

FINANCEMENT

Prise en charge OPCO possible - Nous contacter.



CONTACTS :

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Julie Michaux, assistante de formation :

Par téléphone au 03 80 71 80 40

Par courriel : julie.michaux@educagri.fr



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :



Agro 
Campus
Dijon

 **CFPPA Dijon**
Quetigny

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr

SCANNE
MOI



agro-campus-dijon.fr